

Informations

du

Conseil Communal

2025



Composition du l'Exécutif communal pour l'année 2025

Répartition des dicastères

Carole Ristori, Mairesse

Administration générale, finances
et formation

Tél. : 032 499 00 80

Suppléant : Pierre Ganguin

René Schrameck,

Social, sécurité, défense, culture,
sport et loisirs

Natel : 079 284 02 46

Suppléante : Carole Ristori

Pierre Ganguin

Economie publique, protection de
l'environnement (déchets)

Natel : 079 251 33 67

Suppléant : René Schrameck

Florent Greder

Alimentation en eau, eaux usées,
protection de l'environnement (eau)

Natel : 079 472 24 52

Suppléant : Micaela Blösch

Micaela Blösch, vice-mairesse

Travaux publics et aménagement du
territoire

Natel : 078 764 70 60

Suppléant : Florent Greder



Administration

Nadège Wegmueller

Secrétaire communale et administratrice
des finances

Tél. prof. : 032 499 95 42

secretariat.communal@cremines.ch

Jean-Claude Chevalier

Archiviste

Tél. : 077 414 59 75

chejc@hispeed.ch

Agence AVS

Chantal Koch Steiner

Vers l'Ecole 10a, 2743 Eschert

Tél. : 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)

avs.grandval@cremines.ch

BKW

Pour les déménagements/emménagements

Contactez le service client au 0844 121 113

Fabienne Meier

Collaboratrice

Tél. prof. : 032 499 95 42

contact@cremines.ch

Ouvertures du bureau :

Mardi de 13h30 à 18h

Jeudi de 7h30 à 12h et de 15h à 17h

Site internet : www.cremines.ch

Jérôme Ganguin

Conciergerie, voirie, compteurs d'eau

Natel : 076 306 08 63

Urs Allemann

Fontainier

Natel : 079 601 60 70

Walter Habegger

Préposé à l'agriculture et responsable du
recensement. Natel : 079 202 88 55

Les dates utiles

Assemblées communales :

- jeudi 19 juin à 20h
- jeudi 4 décembre à 20h



Ramassage des déchets encombrants combustibles vers l'école :

- mercredi 9 avril
- mercredi 20 août
- mercredi 10 décembre

Horaire : 16h30 à 19h → merci de ne rien déposer sur la place avant 16h30 et de participer au tri sélectif.

Pour rappel, sont considérés comme déchets encombrants, les objets qui ne peuvent pas être collectés de manière sélective et ne peuvent pas être contenus dans un sac officiel Celtor (110 litres compris). L'accumulation de déchets de même nature ne constitue pas un déchet encombrant. **Les déchets qui ne sont pas des encombrants seront refusés et restitués à leur propriétaire.**

Pour les personnes qui rencontrent des difficultés et qui sont dans l'impossibilité de gérer ce déplacement, il est possible de faire appel à M. Jérôme Ganguin (076 306 08 63) le lundi précédant le jour du ramassage. Les objets doivent être déposés à l'extérieur du bâtiment. Un forfait de CHF 50.- sera perçu.

Bibliobus :

Il s'arrêtera sur la place de parc de la halle de 18h à 19h30 les vendredis :

- | | |
|--------------|-----------------|
| - 14 février | - lundi 16 août |
| - 14 mars | - 12 septembre |
| - 11 avril | - 10 octobre |
| - 16 mai | - 7 novembre |
| - 13 juin | - 5 décembre |

L'abonnement est gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans, les apprentis et les étudiants.

Sortie des aînés :

Une course surprise sera proposée normalement le mercredi 18 juin 2025. Une invitation personnelle suivra.

Fermetures du secrétariat :

- du 10 au 14 février
- du 14 au 18 avril
- du 28 juillet au 15 août
- du 6 au 10 octobre
- du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026



Les rappels utiles

Place de jeux :

Horaire : de 9h à 21h



Ordures ménagères :

Les ordures ménagères peuvent être déposées dans les conteneurs semi-enterrés de **7h à 20h** (sauf le dimanche et les jours fériés). Merci de respecter ces horaires.

Déchetterie horaire :

Mardi : 9h à 12h et 14h à 18h

Jeudi : 16h à 19h

Samedi : 10h à 12h

En dehors de ces heures, le dimanche et les jours fériés, l'accès à la déchetterie est strictement interdit. **Une porte avec verrouillage automatique sera installée prochainement (du côté halle), merci de fermer cette porte après votre passage.**



Chiens :

Nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse dans le village et leurs déjections doivent être ramassées.



30 km/h dans le village :

Merci de respecter la limitation de vitesse dans le village pour la sécurité de tous !

Chevaux :

Nous rappelons à tous les cavaliers que les crottins doivent être évacués de la voie publique.

Recensement des animaux :

Les détenteurs et detentrices d'ovins, de caprins, de volailles, de porcins, de bovins, d'équidés, de camélidés du Nouveau-monde, d'abeilles ou de poissons doivent indiquer leurs effectifs dans le cadre du recensement et des épizooties jusqu'à fin février.

Responsable du recensement pour la commune : Walter Habegger (079 202 88 55)

Collecte de déchets plastiques :

Les plastiques ménagers sont collectés dans notre déchetterie en vue d'une revalorisation grâce au système « BRING PLASTIC BACK ».

Ils sont récoltés uniquement dans les sacs « BRING PLASTIC BACK » prévus à cet effet. Ces sacs sont en vente au secrétariat communal et auprès des différents commerces de la localité.

